

## Comité Technique de Réseau du 25 septembre 2012

### Déclaration liminaire de la délégation F.O.-DGFIP

Monsieur le Président,

Ce Comité Technique de Réseau, réuni essentiellement pour faire un point d'information sur l'état des services 2011, répond à une attente du Syndicat **F.O.-DGFIP** qui avait demandé, lors de précédents CTR, que le rapport sur l'état des services, abandonné depuis la création de la DGFIP, soit enfin à nouveau présenté aux représentants du personnel.

Dans votre intervention, vous avez évoqué l'importance que vous accordez au dialogue social. Cette absence de bilan annuel est l'un des éléments qui fonde notre jugement négatif sur le dialogue social à la DGFIP.

Vous avez également appelé de vos vœux à la concertation. Nous ne considérons pas que la qualité du dialogue social se mesurerait au nombre de réunions sous des formes diverses (Groupes de travail, Réunions techniques), mais à la manière dont il est mené que ce soit dans son contenu, dans sa méthode et son compte-rendu.

Le dialogue social est un exercice obligé pour l'Administration qui doit recueillir, parfois, l'avis des représentants des personnels. Il n'en demeure pas moins que ce dialogue social, traité comme une obligation réglementaire, reste trop souvent convenu et superficiel et les organisations syndicales, si elles sont poliment écoutées, ont rarement l'impression d'être entendues.

En outre, ce CTR se tient dans un contexte particulier pour les agents de la DGFIP qui sont nombreux à s'interroger sur l'avenir même de leurs missions depuis qu'ils ont entendu le discours gouvernemental sur les « ministères prioritaires » et les « non prioritaires », surtout lorsque les directions des ministères financiers, comme la DGFIP, ne sont pas considérées comme prioritaires.

Pour **F.O.**, cette classification arbitraire n'est pas recevable par les personnels de la DGFIP qui viennent de vivre quatre ans de fusion, certes présentée comme emblématique de la RGPP, mais qui devait surtout conforter cette administration et ses missions.

Classification d'autant plus irrecevable que, bien avant cette fusion, les agents des Impôts comme ceux du Trésor public avaient déjà subi plus d'une décennie d'efforts dans leurs anciennes directions au travers des restructurations, des réformes et des suppressions d'emplois, toujours engagées au nom de l'exemplarité.

Soutenir aujourd'hui que toutes les missions exercées par la DGFIP n'auraient pas un intérêt prioritaire pour la collectivité serait la négation des sacrifices consentis par les personnels au cours de cette restructuration administrative de grande ampleur.

Ce serait assurément la condamnation de la DGFIP et de l'utilité de cette réforme dont nous avons toujours contesté le bien fondé. Le démantèlement des missions de la DGFIP par perte d'emplois finira-t-il par nous donner raison ?

**F.O.-DGFIP** considère qu'il faut surtout arrêter de se moquer des personnels.

Parallèlement, les agents constatent qu'ils vont subir l'austérité comme le rasoir à quatre lames :

- aucune augmentation des rémunérations depuis 2010 ;
- réduction des possibilités de promotions, au travers de la remise en cause des plans de qualifications ministériels dès 2012, et plus sûrement en 2013 ;
- diminution des crédits de fonctionnement des postes et services ;
- et enfin, poursuite des suppressions d'emplois alors qu'il n'est pas contestables que les conditions de travail et d'exercice des missions sont totalement dégradées.

**F.O.-DGFIP** s'inscrit en totale opposition à cette politique et revendique :

- une augmentation des rémunérations ;
- la prise en compte de l'évolution de la technicité des personnels par la poursuite des plans de qualifications ;
- le maintien des budgets locaux nécessaires, alors que, dès ce mois de septembre 2012, des directions locales se déclarent en cessation de paiement et sont dans l'impossibilité de rembourser les frais de déplacement des agents des équipes de renfort, des agents en formation et ...des élus en CAP Nationales ou locales ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois.

Pour être complet, sans être exhaustif, **F.O.-DGFIP** maintient sa revendication sur le droit au retour pour tous tel qu'il existait dans la filière gestion publique(1), l'organisation de deux réels mouvements de mutations par an pour toutes les catégories de personnels et demande, avec sa Fédération des Fonctionnaires, l'abrogation de la journée de carence.

Je ne dévoilerai pas un secret en affirmant que la lecture des documents sur l'état des services 2011 a laissé les représentants F.O. plus qu'interloqués par leur contenu. Nous aurons de nombreuses questions à vous poser.

Nous espérons que vos services vous ont communiqué d'autres éléments que ceux que nous avons reçus, surtout si, comme vous l'affirmé, vous n'êtes pas encore familiarisé avec les sigles et acronymes de la DGFIP.

Entre le discours de la Direction Générale qui dresse un actif élogieux du bilan et les représentants des personnels qui constatent que le passif s'alourdit, il y a un gouffre.

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales de la DGFIP réclament un véritable bilan de la fusion afin justement de mettre en parallèle l'actif et le passif de cette nouvelle direction.

Mesure phare de la RGPP initiée par le gouvernement précédent, il nous semblait que la DGFIP entrait pleinement dans le cadre du bilan demandé par le Premier ministre pour ce 25 septembre.

Nous constatons que ce rapport reprend en l'état les arguments que nous a constamment opposé votre prédécesseur et que nous n'avons jamais partagé, ce qui laisse mal augurer d'un changement à la DGFIP.

Attaché à la pratique du dialogue social, **F.O.-DGFIP** attend donc que vous définissiez votre projet pour la DGFIP, pour ses missions et pour ses personnels.

Enfin, il vous appartient aujourd'hui de nous faire connaître quelle politique du dialogue social vous entendez mener à tous niveaux, national et local ?

(1) Possibilité donnée aux agents promus de C en B d'être affectés dans leur département d'origine.